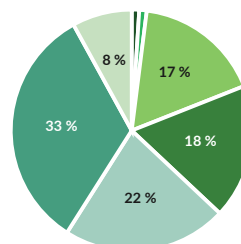


Mélange pluriannuel de légumineuses

COMPOSITION

Achillée millefeuille	1%
Carotte sauvage	1%
Luzerne	17%
Vesce commune	18%

Trèfle blanc	22%
Trèfle violet	33%
Lotier corniculé	8%



CARACTÉRISTIQUES

- Mélange pluriannuel de légumineuses pour l'accord de gestion "prairie fleurie".
- Une prairie fleurie augmente l'offre alimentaire (pollen & nectar) pour les insectes (abeilles & papillons).
- Cela améliore leurs chances de survie. Plus d'insectes signifie aussi plus de nourriture pour tous les oiseaux des champs.
- INFO SEMIS
- Semer en fin d'été avant le début de l'accord de gestion ou au plus tard avant le 1er mai de la 1ère année.
- Ressemer en fin d'été de la 2ème ou 3ème année
- Chaque année :
- → En juin faucher 1/2 de la parcelle, l'autre 1/2 de la parcelle peut (non obligatoire) être fauchée à partir de mi-juillet.
- → Faucher la totalité de la surface entre le 15 septembre et le 31 octobre.
- → Toujours évacuer les résidus de fauche.

UTILISATION

- Conforme à l'accord de gestion "prairie fleurie"

INFO-SEMIS

18 kg/ha

CONDITIONNEMENT

5 kg